



BASES DU DROIT PÉNAL ET RÉDACTION DE PV

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

Ce stage de deux jours s'adresse en priorité aux agents n'ayant pas suivi de formation en région sur le droit pénal et la rédaction de procès-verbal

OBJECTIFS :

Être capable de mettre en œuvre la procédure pénale, si nécessaire, en situation de contrôle

PUBLIC CONCERNE :

IAE, techniciens, préposés...

CONTENU PROPOSE :

principes généraux du droit pénal ;
caractéristiques et finalités de la police judiciaire ;
infractions et sanctions pénales ;
la compétence et le fonctionnement des juridictions pénales ;
le déroulement des procédures pénales ;
la responsabilité pénale des agents publics ;
Rédiger un procès-verbal de constatation.

INTERVENANTS :

Formateurs spécialisés

DATES :

Les 05 et 06 mai 2020

DUREE :

2 jours

LIEU :

INFOMA CORBAS

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

16

Date limite d'inscription :

1 avril 2020

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Adel BEN YOUSSEF

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Sylvie RANNEAUD

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr
formco.infoma-corbassg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

242 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAAF, des DDT(M), DD(CS)PP, des écoles d'enseignement supérieur du MAAF, FAM, ASP et INAO

CODE EPICEA :

181701

INFORMATION COMPLEMENTAIRE :

Il y a un module de deux jours, sur les procédures administratives au cours de la même semaine, les 18 et 19 mai 2020